



Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2025



Le Contexte économique

Ce rapport présente les orientations budgétaires de Tisséo Collectivités pour l'année à venir et les explications des éléments qui seront proposés lors du vote du budget primitif pour l'année 2025.

Pour établir ce budget, les recettes sont évaluées au vu notamment de l'analyse de la situation économique du territoire et des éléments encore partiels de la Loi de Finances pour 2025. Les incertitudes pesant, au stade de la rédaction du présent rapport, sur les orientations politiques mises en œuvre, sont sources d'importantes incertitudes et sont susceptibles de modifier sensiblement les perspectives budgétaires du syndicat.

Les perspectives d'atterrissage de l'exercice 2024 sont également présentées au regard des 9 premiers mois d'exécution, cette analyse constitue une tendance que l'adoption du compte administratif 2024 viendra préciser.

Sur le plan national :

La Banque de France a mis à jour au mois de septembre ses perspectives d'inflation et de croissance.

Son scénario central demeure celui d'un recul de l'inflation, une dynamique des salaires nominaux supérieure à celle des prix, et une croissance qui ne se renforcerait que modérément.

Cette projection est entourée d'aléas importants. En premier lieu, l'incertitude politique en France fait peser un aléa sur les hypothèses de finances publiques et sur le comportement plus ou moins attentiste des entreprises et des ménages. En second lieu s'ajoutent les risques géopolitiques (guerre en Ukraine, situation au Proche-Orient, tensions commerciales, etc.) et leurs effets sur les prix des matières premières et le commerce international.

La consommation des ménages bénéficierait du rebond du pouvoir d'achat lié à la baisse de l'inflation. En 2025 et 2026, la croissance se renforcerait de ce fait, pour atteindre 1,2 % et 1,5 %, soutenue en outre par la reprise de l'investissement privé à mesure que les taux d'intérêt se détendraient.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

	2022	2023	2024	2025	2026
PIB réel	2,6	1,1	1,1	1,2	1,5
	–	0,2	0,3	0,0	- 0,1
IPCH	5,9	5,7	2,5	1,5	1,7
	–	0,0	0,0	- 0,2	0,0
IPCH hors énergie et alimentation	3,4	4,0	2,5	2,3	1,9
	–	0,0	0,0	0,1	0,0
Taux de chômage en fin d'année ⁽¹⁾	7,1	7,5	7,5	7,6	7,3
	–	0,0	- 0,1	- 0,3	- 0,3

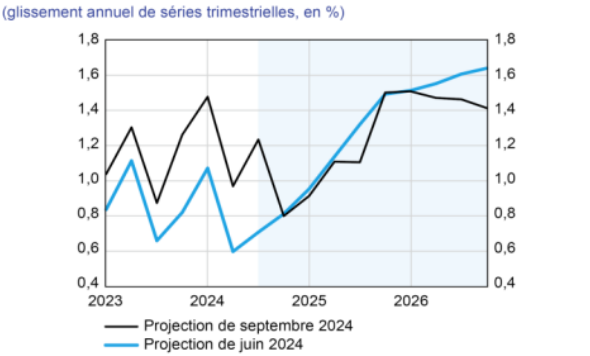
L'emploi devrait être plus dynamique, et le chômage plus faible que dans les projections précédentes. Le rattrapage partiel des pertes de productivité passées devrait en effet être moindre. Cette révision à la hausse de l'emploi compense la surprise à la baisse sur les salaires, si bien que la prévision de masse salariale réelle est peu révisée sur la période 2024-2026 par rapport à la projection de juin

D'après la dernière enquête de conjoncture de la Banque de France à début septembre, la croissance du PIB serait transitoirement plus élevée au troisième trimestre : elle reculerait de + 0,1 % à + 0,2 %, affaiblie par l'incertitude actuelle, à laquelle s'ajouterait un impact

Approuvé par le conseil d'administration
0311253100986-20241212-20241211-7-40-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
à la Direction départementale de l'économie, du commerce et de l'industrie

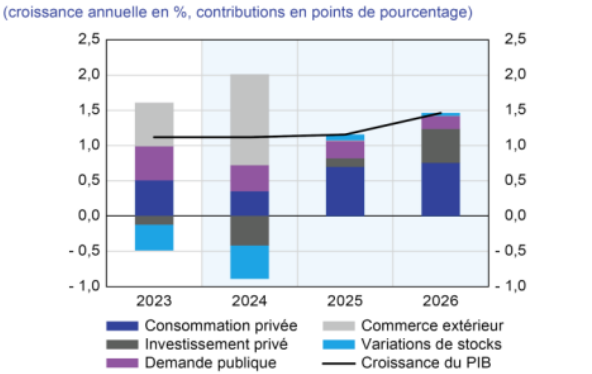
positif des Jeux olympiques et paralympiques de Paris de l'ordre d'un quart de point. Celui-ci serait suivi d'un contrecoup qui diminuerait la croissance au quatrième trimestre.

Graphique 1 : Croissance du PIB réel, en comparaison de la prévision de juin



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2024, projections Banque de France sur fond bleuté.

Graphique 2 : Contributions à la croissance du PIB réel



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2024, projections Banque de France sur fond bleuté.

A moyen-terme, le contexte est désormais celui d'une inflation structurelle plus élevée que la décennie passée, avec notamment l'impact de la transition vers une économie bas carbone, et des mesures de maîtrise des échanges extérieurs pour éviter la désindustrialisation ou le dumping social et environnemental.

Les besoins en investissement pour les collectivités locales devraient s'accroître sensiblement en matière de rénovation énergétique, de transports durables, d'accompagnement aux changements climatiques. Ainsi l'inspection générale des finances estimait dans un rapport publié en avril 2024 ce besoin à 21 Md€ supplémentaires par an d'ici à 2030 afin que la France puisse respecter sa Stratégie Nationale Bas Carbone, sachant qu'en 2023 la totalité des investissements d'équipement des collectivités (syndicats et budgets annexes compris) représentent 53 Md€ selon l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL).

Sur le plan local :

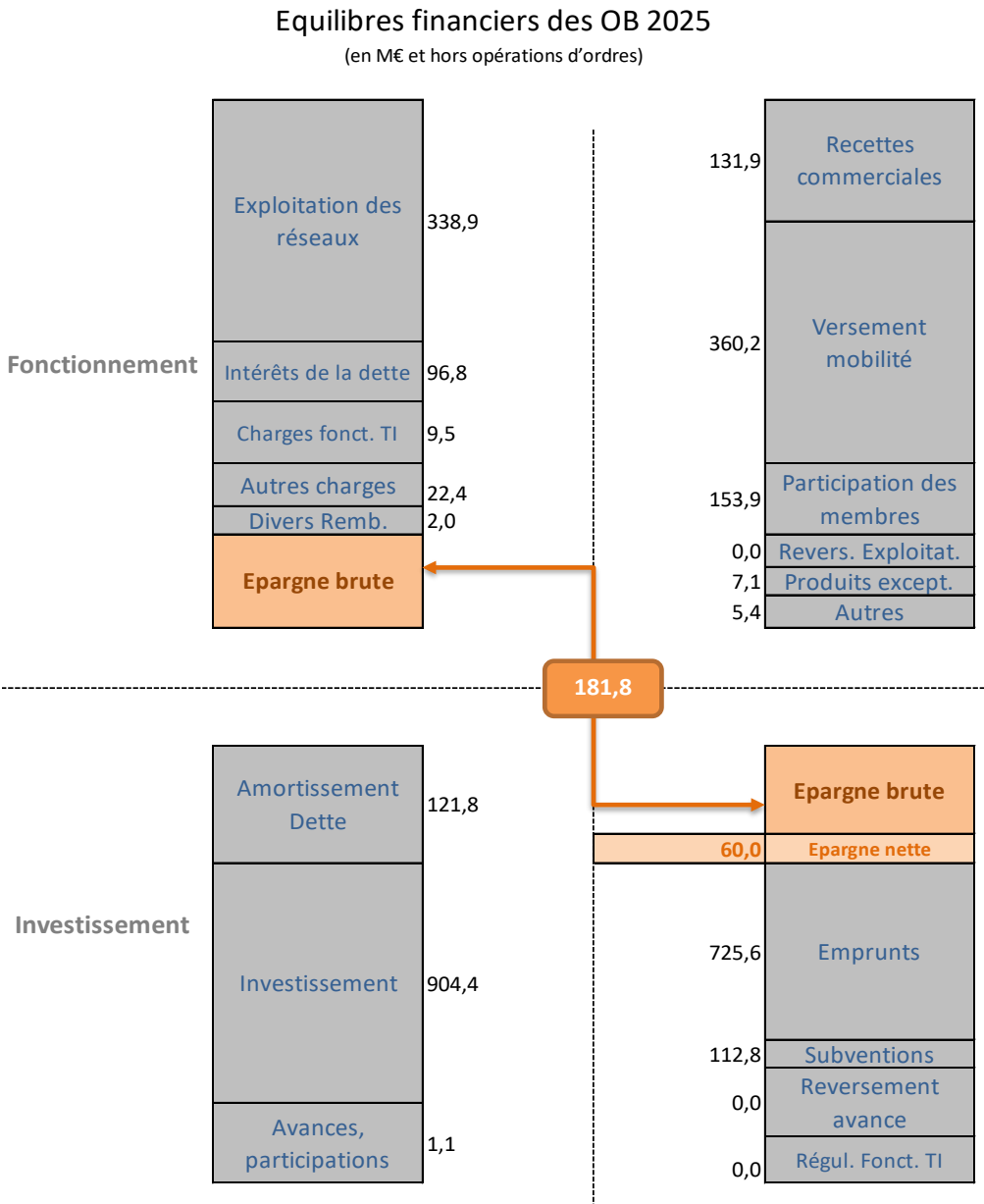
Selon le Baromètre Arthur Loyd 2024, **Toulouse s'impose comme la très grande métropole la plus attractive de France** pour la première fois depuis l'existence de cette étude. Ce dynamisme repose sur la capacité à attirer à la fois des habitants, des emplois, mais aussi des capitaux, afin de financer les infrastructures mises à disposition des 2 premiers. Le rapport pointe le développement d'un écosystème de grande qualité, autour des domaines de l'aéronautique. Une réussite qu'illustrent son ouverture à l'international, son dynamisme démographique et professionnel, son fort taux de diplômés ou encore sa capacité à innover par le dépôt de brevets.

Le dynamisme du territoire est confirmé par les enquêtes de conjoncture conduites par la CCI Haute-Garonne ou encore des études mensuelles régionales menées par la Banque de France sur l'activité en région.

S'agissant de l'activité économique au niveau local, selon la CCI Haute-Garonne, l'augmentation prévisionnelle du chiffre d'affaires des entreprises de Haute-Garonne pour l'année 2024 est de +3,8 % dont +8 % dans la filière aéronautique (contre +5,0% en 2023, +9,0% en 2022 et +7,3% en 2021). Il s'agit d'une décélération après quelques années exceptionnelles post-covid, pour une croissance globale qui reste positive. Cette tendance concerne l'ensemble des secteurs d'activités, avec néanmoins une faiblesse et des inquiétudes sur les activités immobilières.

Les orientations budgétaires du SMTC pour l'année 2025

I. Les équilibres Financiers



NB : les produits exceptionnels ne sont pas inclus dans le calcul de l'épargne brute

II. Le produit du versement mobilité

Le produit du versement mobilité pour l'année 2024 est estimé à 343,45 M€, auquel il convient de rajouter la compensation pour modification du seuil de 1,06 M€ soit un total de 344,5 M€.

Accusé de réception en préfecture
031-753100986-20241212-20241211-7-40-DE
Date de réception en préfecture : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

Ceci représenterait une progression de +5,35% par rapport à 2023.

Evolution du versement mobilité ces dernières années

Année	Produit reçu	Compensation Etat	Total reçu
2015 % évolution	236 930 000,00 0,83%		236 930 000,00
2016 % évolution	246 088 450,00 3,87%		246 088 450,00
2017 % évolution	256 775 360,00 4,34%	1 890 371,05	258 665 731,05
2018 % évolution	261 176 968,29 1,71%	1 944 330,47	263 121 298,76
2019 % évolution	279 340 983,91 6,95%	2 052 897,12	281 393 881,03
2020 % évolution	251 795 451,69 -9,86%	1 063 551,95	252 859 003,64
2021 % évolution	278 063 057,48 +10,43%	1 102 788,20	279 165 845,68
2022 (1) % évolution	299 904 694,60 +7,85%	1 063 817,91	300 968 512,51
2023 % évolution	325 472 027,05 +8,53%	1 084 543,69	326 556 570,74
2024 % évolution	343 451 152 +5.35%	1 064 083	344 515 235
2025 % évolution	359 168 902 +4.58%	1 064 083	360 232 985

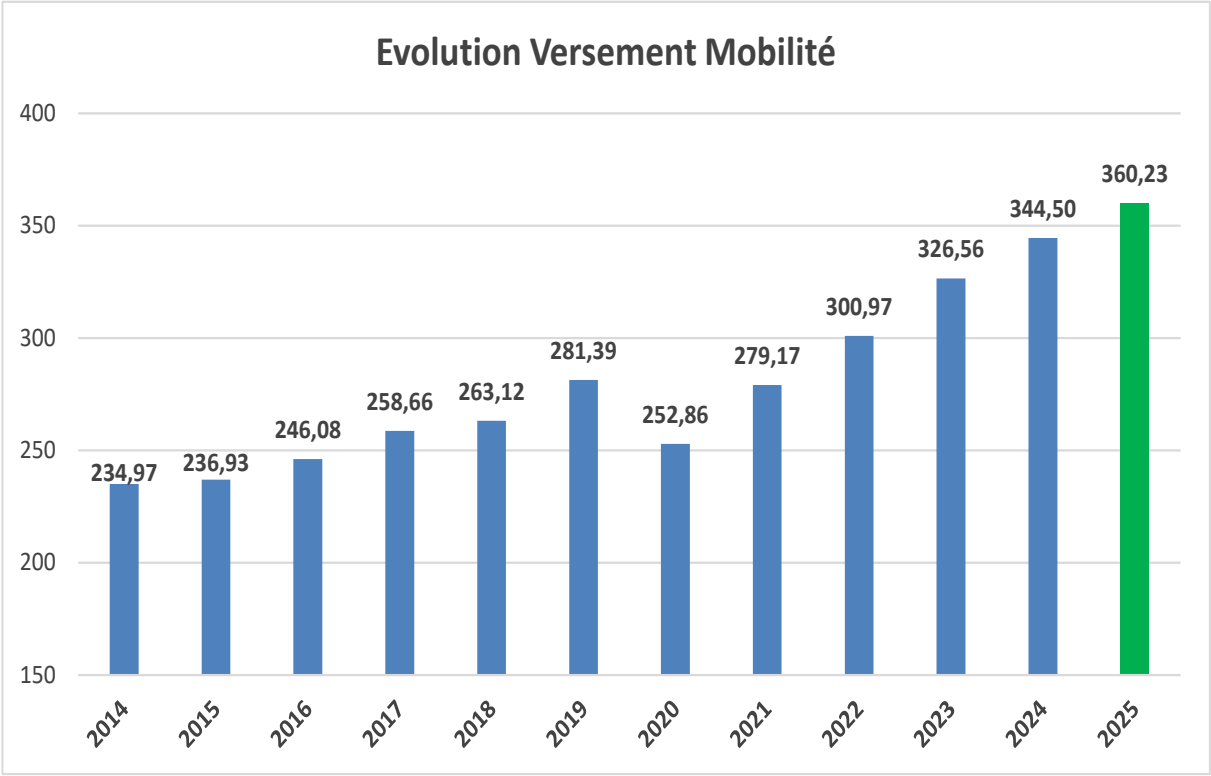
(1) Dont 8 483 270. 82 € au titre de cotisations antérieures au 01/01/2022.

Pour l'année 2025, les prévisions de perception du versement mobilité anticipent une hausse des salaires bruts identique à celle envisagée par la Banque de France au niveau national.

Parallèlement, une évolution prudente de la population active assujettie est anticipée sur la période, en cohérence avec les perspectives de la Banque de France de septembre 2024, qui prévoient une légère hausse du taux de chômage national, autour de 7.6%. A titre de précaution, un coefficient de majoration de 1.2 est appliqué au taux de chômage du territoire (soit un taux de chômage de référence de 9.12%).

L'unité urbaine continuera de profiter d'une attractivité élevée dont bénéficiera Tisséo-Collectivités.

Ainsi, pour l'année 2025, le produit du versement mobilité est estimé à 359,17 M€ majoré de la compensation pour modification du seuil de 1.06 M€ soit un total de 360,23 M€ (progression de +4,58% par rapport à l'atterrissage envisagé pour 2024).



III. Les contributions des collectivités

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport complémentaire de Toulouse Métropole et du Sicoval, soit pour l'année 2025 la répartition suivante :

Collectivités	Contributions	Total contributions 2024 (BP+BS)	Contributions 2025				
			Actualisation		Contributions statutaires actualisées	Contributions supplémentaires	Total contributions 2025
			Inflation 2%	Variation population 1,45%			
Toulouse Métropole (TM)	Contribution statutaire	56 724 050,00	1 134 481,00	822 499,00	58 681 030,00		58 681 030,00
	Contribution complémentaire	56 448 542,00				85 174 793,00	87 989 398,00
	Contribution Vélo Libre Service (VLS)	3 327 062,00				2 814 605,00	
TOTAL TM		113 172 592,00	1 134 481,00	822 499,00	58 681 030,00	87 989 398,00	146 670 428,00
Communauté d'Agglomération du Sicoval	Contribution statutaire	1 493 891,00	29 878,00	21 661,00	1 545 430,00		1 545 430,00
	Contribution complémentaire	2 599 562,00				2 599 562,00	2 599 562,00
TOTAL SICOVAL		4 093 453,00	29 878,00	21 661,00	1 545 430,00	2 599 562,00	4 144 992,00
Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM)	Contribution statutaire	1 272 380,00	25 448,00	18 450,00	1 316 278,00		1 316 278,00
TOTAL CAM		1 272 380,00	25 448,00	18 450,00	1 316 278,00	-	1 316 278,00
Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain (CCGOT)	Contribution statutaire	1 323 909,00	26 478,00	19 197,00	1 369 584,00		1 369 584,00
TOTAL CCGOT		1 323 909,00	26 478,00	19 197,00	1 369 584,00	-	1 369 584,00
Communauté de Communes Coteaux de Bellevue (CCCB)	Contribution statutaire	370 931,00	7 419,00	5 378,00	383 728,00		383 728,00
TOTAL CCCB		370 931,00	7 419,00	5 378,00	383 728,00	-	383 728,00
TOTAL CONTRIBUTIONS		120 233 265,00	1 223 704,00	887 185,00	63 296 050,00	90 588 960,00	153 885 010,00

La contribution apportée par Toulouse Métropole est prévue à 146 378 761,00 €, qui se décompose de la manière suivante :

- Contribution statuaire : 58 681 030,00 €
- Contribution complémentaire : 85 174 793,00 €
- Contribution Vélo Libre Service (VLS) : 2 814 605,00 €

IV. L'exploitation des services de mobilité

Le Contrat de Service Public Tisséo :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20241212-20241211-7-4D-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

Sur la base des clauses du Contrat de Service Public 2023-2029, la rémunération forfaitaire de Tisséo Voyageurs pour l'année 2025 sera de 318,3 M€, tenant compte :

- De l'estimation d'une indexation de la rémunération à hauteur de 1,081 par rapport aux Euros mai 2022 contractualisés (soit +1,95% par rapport à l'indice de l'année 2024),
- D'une part variable estimée à 1,5 M€ (intéressement fréquentation, Qualité de service et maîtrise de la fraude),
- De la mise en service de la nouvelle offre sur le Grand Ouest Toulousain en septembre 2025, à la suite de leur intégration au ressort territorial de Tisséo.

Le budget kilométrique du réseau est estimé à 41,8 millions de kilomètres en 2025, ainsi répartis par mode :

- Métro : 10,4 millions de km (en équivalent 26 mètres)
- Tram : 1,6 million de km
- Bus : 28,7 millions de km (dont 9,4 millions sous-traités)
- Téléphérique : 1,1 million d'équivalents km

Cette offre kilométrique tient compte la poursuite de la Feuille de Route du réseau votée en juin 2022, avec pour l'année 2025, la mise en service du Linéo 7 [Saint Orens <> Université Paul Sabatier], du Linéo 12 [Borderouge <> Rangueil] et de la première ligne Express : LEXMuret [Muret Gare <> Basso Cambo].

Ce budget kilométrique comprend également les adaptations du réseau liés aux travaux de la ligne C :

- Déviation du Linéo 9 et service de substitution sur le faubourg Bonnefoy ;
- Déviation des Linéo 1 et 8 compte tenu de la fermeture de la rue des Frères Lion.
- Fermeture de T2 : service de substitution en bus entre Blagnac Guyenne-Berry et l'Aéroport Toulouse Blagnac, ainsi que renforcement d'offre de la navette aéroport ;

En complément de la rémunération d'exploitation à hauteur de 318,3 M€ pour 2025, Tisséo Collectivités prévoit divers remboursements à l'EPIC concernant les maintenances TETRA et moyens informatiques du SMTC pour 0,190 M€.

En matière d'attractivité, le réseau Tisséo atteint désormais une fréquentation record, avec un engagement de Tisséo Voyageurs pour 2025 de 151,572 millions de déplacements (représentants 217,833 millions de validations).

Au regard des éléments exposés ci-avant et de l'évolution des tarifs votés par délibération D.2022.07.06.4.1 en juillet 2022, les recettes de trafic attendues sont estimées à 119,78 M€.

A cela s'ajoutent les recettes annexes (P+R, produit des contrôles, ventes de carte et produits accessoires) pour 2,73 M€ et les recettes commerciales liées à l'exploitation d'espaces commerciaux et de publicités pour environ 4,46 M€.

Il est donc attendu en 126,970 M€ de recettes encaissées par Tisséo Voyageurs pour le compte de Tisséo Collectivités en 2025.

Compensations tarifaires avec la Région :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20241212-20241211-7-4D-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

L'accord avec la Région permet l'acceptation des tarifs Tisséo sur la section urbaine « Arènes-Colomiers » de la ligne TER Toulouse-Auch. Une compensation tarifaire est versée par Tisséo Collectivités au profit de la Région Occitanie. Ce dispositif génère une dépense de 1,1 M€, stable par rapport à l'année 2024.

La Délégation du Service Public Mobibus :

Le contrat de délégation de service public Mobibus prend fin le 30 juin 2025. Une nouvelle procédure en cours, sous forme de marché public cette fois, permettra la poursuite de l'activité avec une extension prévue à l'ensemble du Ressort Territorial : intégration de toutes les communes du Grand Ouest Toulousain, de la commune de Labastide-Saint-Sernin et la sortie de Lapeyrouse Fossat. Cela concerne 6 communes supplémentaires.

La rémunération d'exploitation est estimée à hauteur d'un montant indicatif de 8,2 M€, auxquels s'ajoutent 0,080 M€ au titre de l'intéressement Qualité de Service du délégataire.

La recette provenant des usagers est attendue à hauteur de 0,350 M€.

Les marchés de services vélos :

Après l'ouverture au public le 30 août 2024, l'année 2025 sera une année complète de fonctionnement du nouveau service VélôToulouse.

La rémunération de l'exploitant, indexation comprise, est estimée à 10,516€ pour cette année 2025.

Cette rémunération comprend :

- Le forfait de charge des 400 stations de la Ville de Toulouse pour l'année complète d'exploitation.
- Le déploiement dans six communes périphériques à compter de septembre 2025 : Aucamville, Blagnac, Colomiers, Tournefeuille, Ramonville et Labège pour un total de 45 stations.
- Un complément d'une douzaine de stations en septembre 2025 sur la commune de Toulouse, permettant d'étayer les faubourgs en lien avec les communes citées précédemment.
- La prévision d'une quinzaine de stations qui seront commander en 2025 pour une mise en service en 2026.
- 25% des recettes qui seront reversées sous forme d'intéressement à l'exploitant JCDecaux.

Pour l'année 2025, les recettes commerciales sont estimées à 4,666M€ dont 25% sont contractuellement reversées au prestataire JCDecaux.

Concernant les autres services vélo, le fonctionnement de la Station V de Labège sera de 135K€ pour l'année 2025. Tisséo prévoit une subvention de l'ADEME de 40 K€ et une prise en charge du reste à charge à 50% par le SICOVAL.

Le Muretain Agglo et la Communauté de Commune du Grand Ouest Toulousain comptent mettre en place un service vélos en 2025, la participation de Tisséo au fonctionnement de ces deux services sera de 97K€.

V. Les charges de personnel

L'évolution des effectifs : en lien avec l'accompagnement des projets.

La masse salariale 2024 devrait se clore sur un atterrissage conforme au budget prévisionnel.

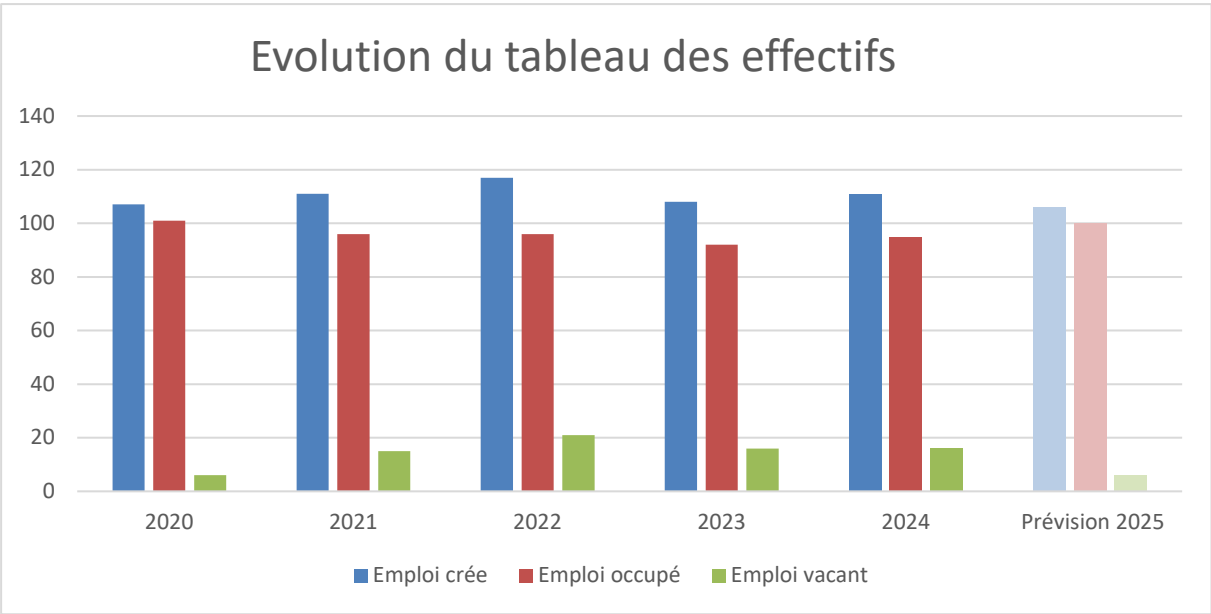
Accusé de réception en préfecture
031-253100886-20241212-20241211-7-4D-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2024

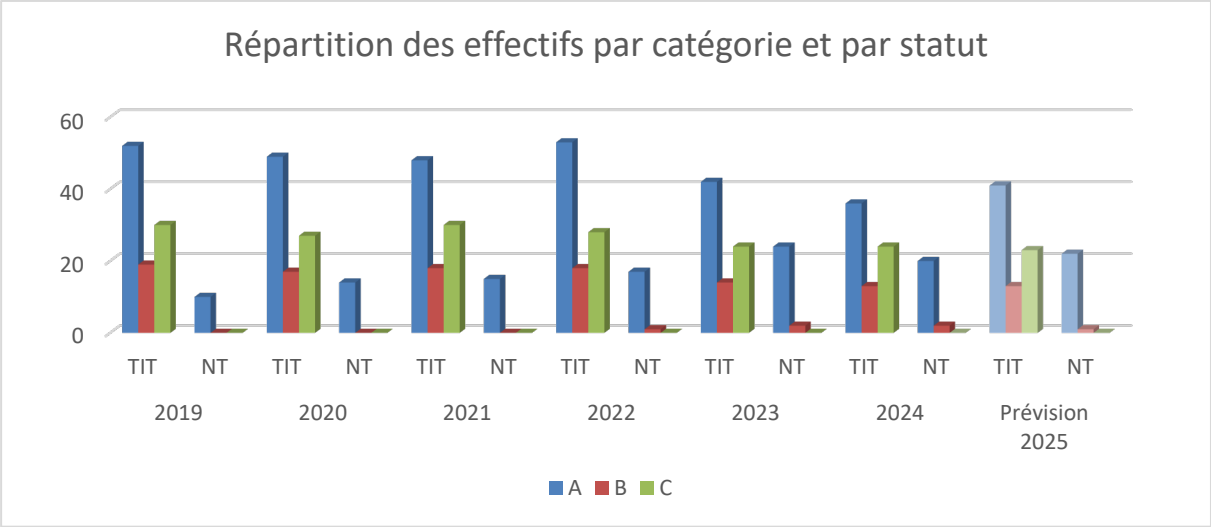
L'année 2025 sera marquée par une stabilité des effectifs globale et une augmentation de la masse salariale liée aux mesures en faveur du pouvoir d'achat.

Les graphiques ci-dessous ne prennent en compte que les emplois permanents prévus au tableau des effectifs (postes créés). Ne sont pas comptabilisés les emplois non permanents et contrats de projets.

Depuis 2020, le tableau des effectifs évolue de la façon suivante :

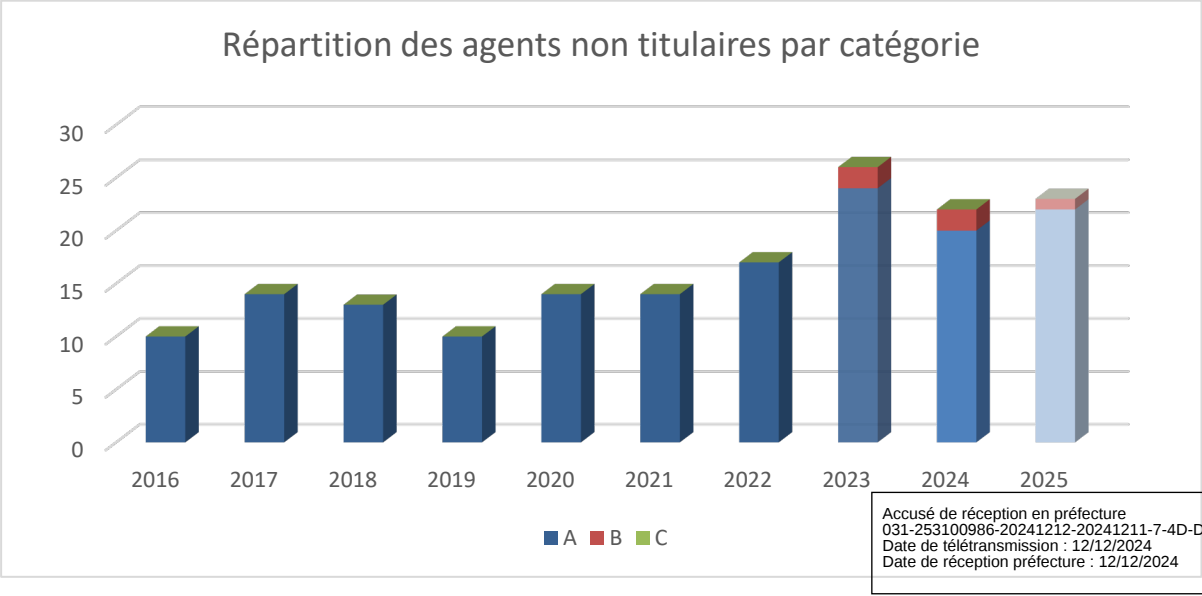
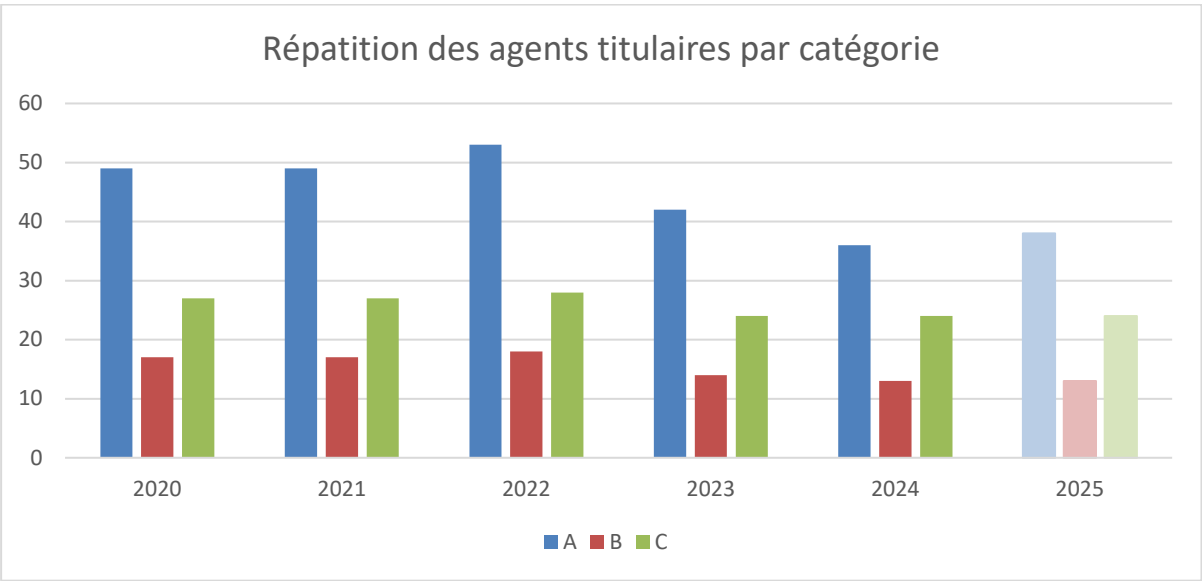
	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS	EMPLOIS VACANTS
2020	107	101	6
2021	111	96	15
2022	117	96	21
2023	108	92	16
2024	111	95	16
Prévision 2025	106	100	6

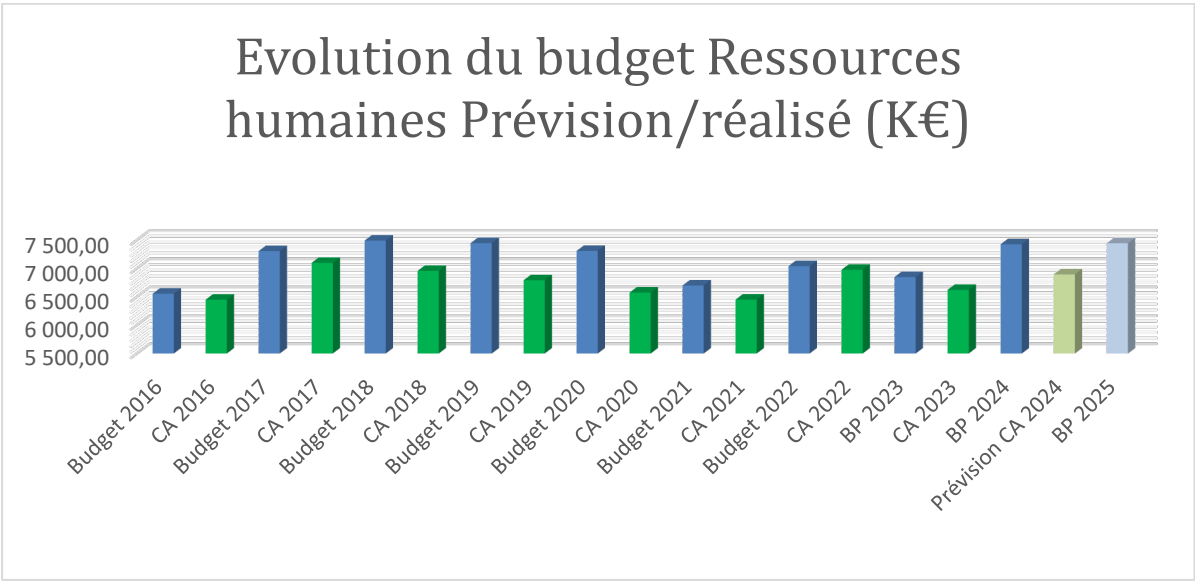




TIT : titulaires

NT : non titulaires





En conclusion, les effectifs permanents devraient être stables pour un budget prévisionnel du chapitre 012 en 2025 de 7,350 millions d’euros.

Les charges du personnel représentent ainsi 1,57% des dépenses de fonctionnement.

VI. La dette du SMTC

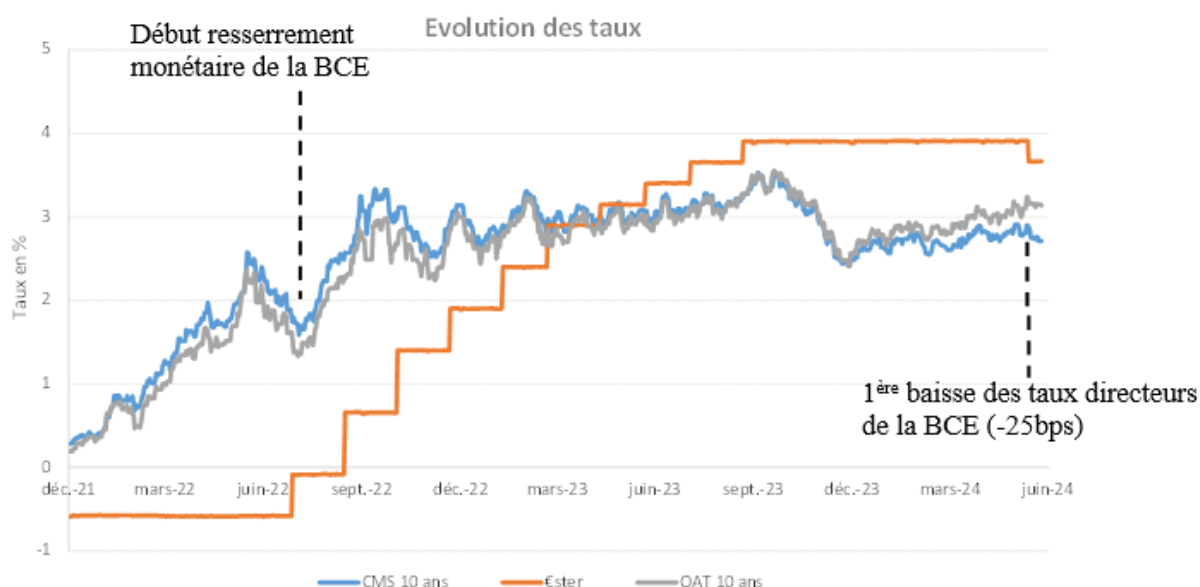
- Contexte du financement :

Le premier semestre a été marqué par un ralentissement de l'inflation en Europe et aux Etats-Unis, mais plus lentement qu'attendu conduisant à un tassement des anticipations de baisse des taux directeurs.

A la fin du premier semestre, la Banque Centrale Européenne (BCE) a procédé à sa première baisse des taux directeurs (- 25pbs) depuis 5 ans. L'institution a indiqué qu'elle restait toutefois dépendante des données macroéconomiques pour ses prochaines décisions. Selon les perspectives de la BCE, l'objectif cible des 2% d'inflation ne serait pas atteint avant la mi-2025.

Dans le même temps l'économie américaine a montré des signes de résilience conduisant la Banque Fédérale Américaine à être prudente et à laisser ses taux stables sur le premier semestre 2024.

Les taux variables ont progressé en 2023, avant d'atteindre un plateau, puis de diminuer légèrement depuis le mois d'avril avec les perspectives de baisse de taux de la BCE.



Fin mai, la notation de la France par l'agence de notation S&P a été dégradée de AA à AA-, en raison d'une augmentation de la dette publique et des anticipations de croissance moins favorables. Cette décision, qui était relativement attendue, n'a pas eu d'impact sur la notation de Tisséo Collectivités.

Courant juin, la France a reçu une mise en garde de la Commission Européenne en raison d'un déficit public trop élevé, dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance. Elle fait désormais partie des 7 Etats membres surveillés par la CE. La Commission européenne a annoncé l'ouverture probable d'une procédure de déficit excessif à l'encontre de la France.

Le 30 octobre, l'agence Moody's a actualisé son opinion de crédit de la France. Cette opinion servant de référence à l'ensemble des structures nationales, la perspective de notation de Tisséo Collectivités est passée automatiquement de stable à négative, sans pour autant remettre en cause ses atouts :

- Une performance opérationnelle très solide
- Un territoire attractif et ayant un fort potentiel de croissance économique
- Une gouvernance et une position de liquidité robustes

Lors de sa campagne d'emprunt 2023, Tisséo Collectivités avait conclu des financements à hauteur de 65M€ pour ses besoins 2024 aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
20 000 000 €	EUR+0,37% flooré 2%	20 ans	Société Générale
20 000 000 €	3,85%	30 ans	ARKEA
25 000 000 €	LA+0,4%	40 ans	Banque des Territoires

En avril 2024, Tisséo Collectivités a réalisé sa première émission obligataire dans le cadre du programme EMTN approuvé par les élus le 28 juin 2023. Cette émission a été d'un montant de 300M€ sur une durée de 15 ans à un taux de 4%.

En juin 2024, Tisséo Collectivités a pu mener une consultation bancaire dans de bonnes conditions avant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. L'offre a été largement au-delà des besoins exprimés et la diversité et le nombre des prêteurs présents attestent encore une fois de la bonne signature du syndicat et de sa qualité de crédit. La collectivité a contractualisé 130 M€ pour répondre à ses besoins de financement sur 2024, et a sécurisé 50M€ pour ses besoins de 2025.

En juillet 2024, le syndicat a réalisé des placements privés pour un montant de 158M€ (respectivement 100M€ à 4%, 50M€ à 3,77%, et 8M€ à 3,578%)

En novembre 2024, Tisséo Collectivités a sécurisé 50M€ supplémentaires pour ses besoins 2025.

Au total 653M€ d'emprunt ont été encaissés sur l'exercice 2024.

- Evolution de l'encours en 2024

En 2024, l'encours de la dette, qui était au 1^{er} janvier de 1 760,46 M€, sera impacté par les mouvements suivants :

- Remboursements du capital à hauteur de 109,98 M€ ;
- Remboursement de l'avance Covid pour un montant de 5,466M€
- Mobilisation de nouveaux contrats de prêt pour un montant de 653M€

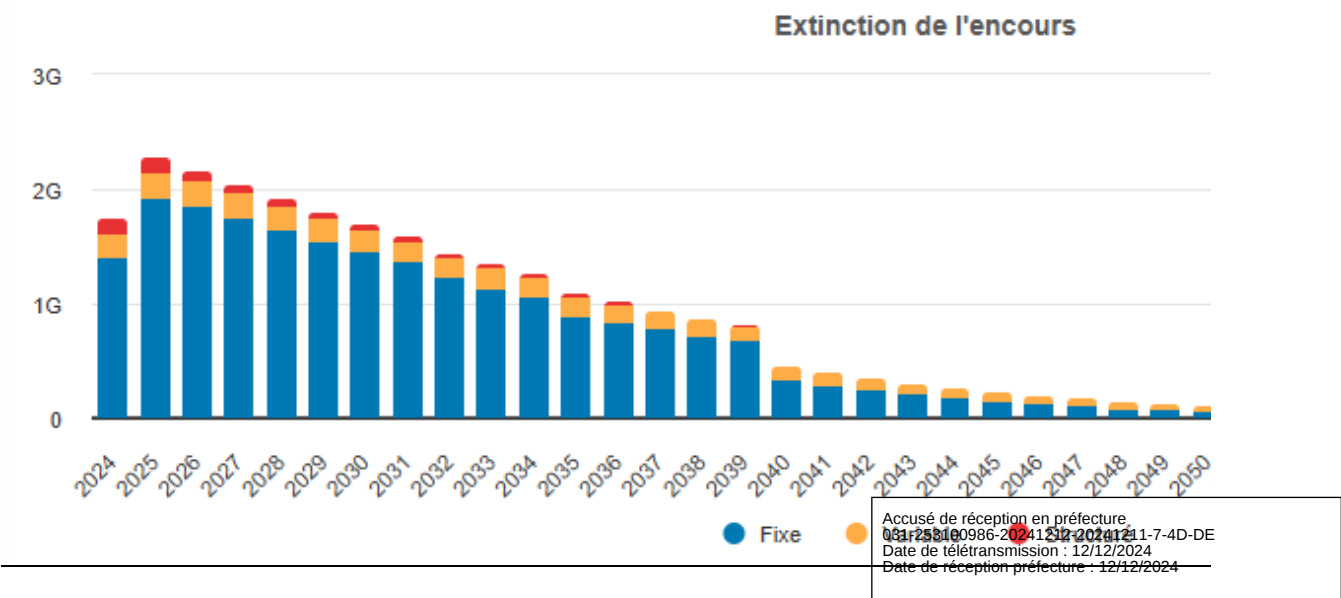
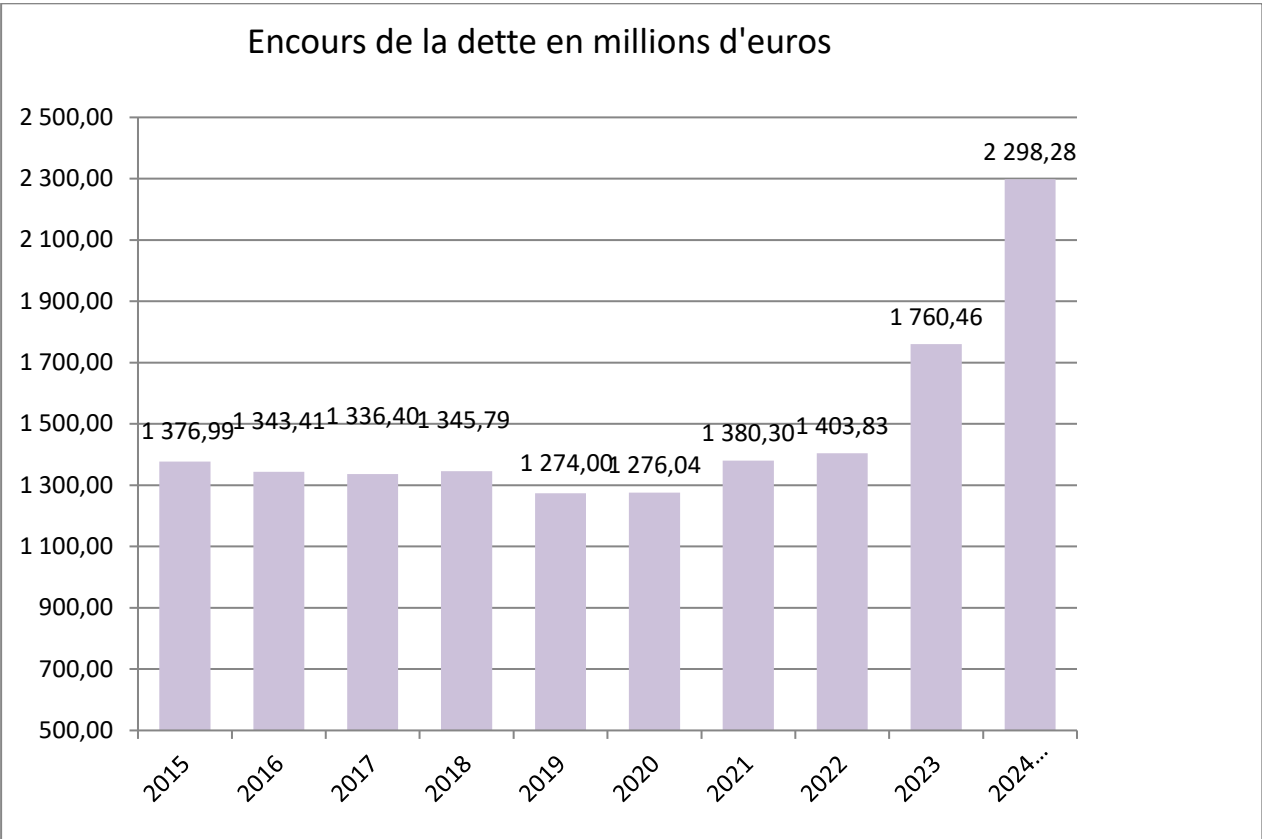
Pour ainsi porter l'encours de dette au 31 décembre 2024 à 2 298,28 M€

- Profil de la dette au 31/12/2024 :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20241212-20241211-7-4D-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

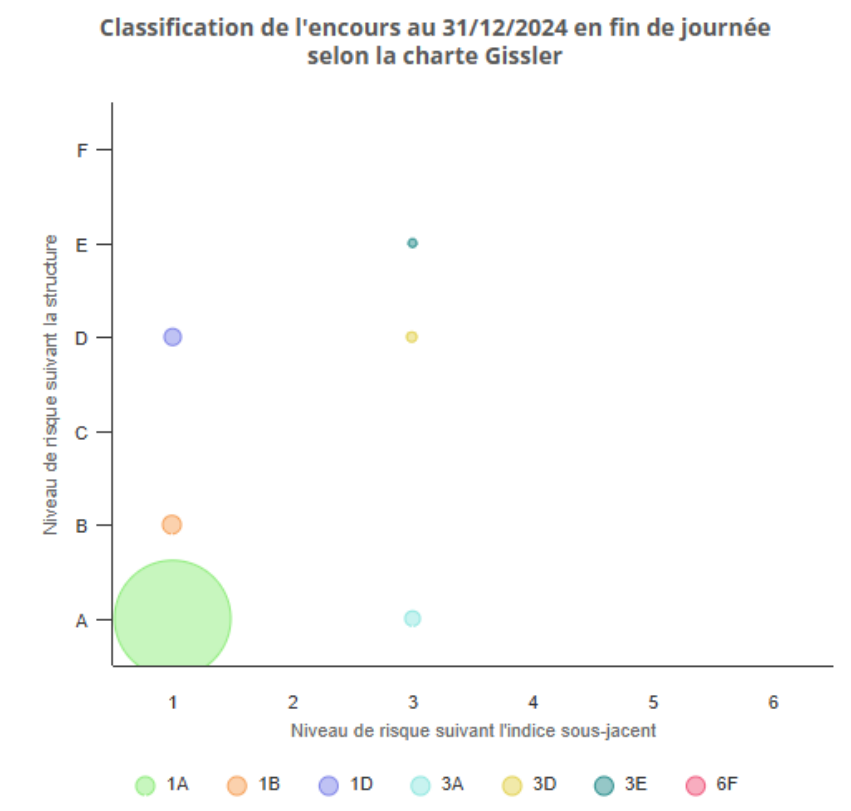
L'évolution de l'encours de dette est le suivant :

Période	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Estimé au 31/12/2024
Encours de dette	1 274 004 300 €	1 276 041 299 €	1 336 573 754 €	1 360 103 976 €	1 760 459 151 €	2 298 276 753€



Absence d'emprunts « toxiques »

L'encours de dette est essentiellement composé de produits peu risqués. En 2024, 95 % de l'encours de dette de la collectivité est classé A1, niveau le plus sûr de la charte Gissler.



Une diversification importante des financements

En 2024, l'encours de dette de la collectivité est réparti entre 12 établissements financiers.

Un équilibre entre les types de taux

A moyen terme une stratégie de diversification est recherchée entre des taux fixes, dont les conditions sont sécurisées sur la durée du contrat, et des taux variables, qui sont plus souples d'utilisation et se sont généralement révélés moins coûteux ces dernières décennies.

Cependant, ces dernières années la part attribuée aux taux fixes avait été clairement privilégiée dans un contexte de taux très bas. Leur proportion a augmenté, du fait de la cristallisation progressive et régulière de taux variables, et de la mobilisation de nouveaux emprunts majoritairement à taux fixes.

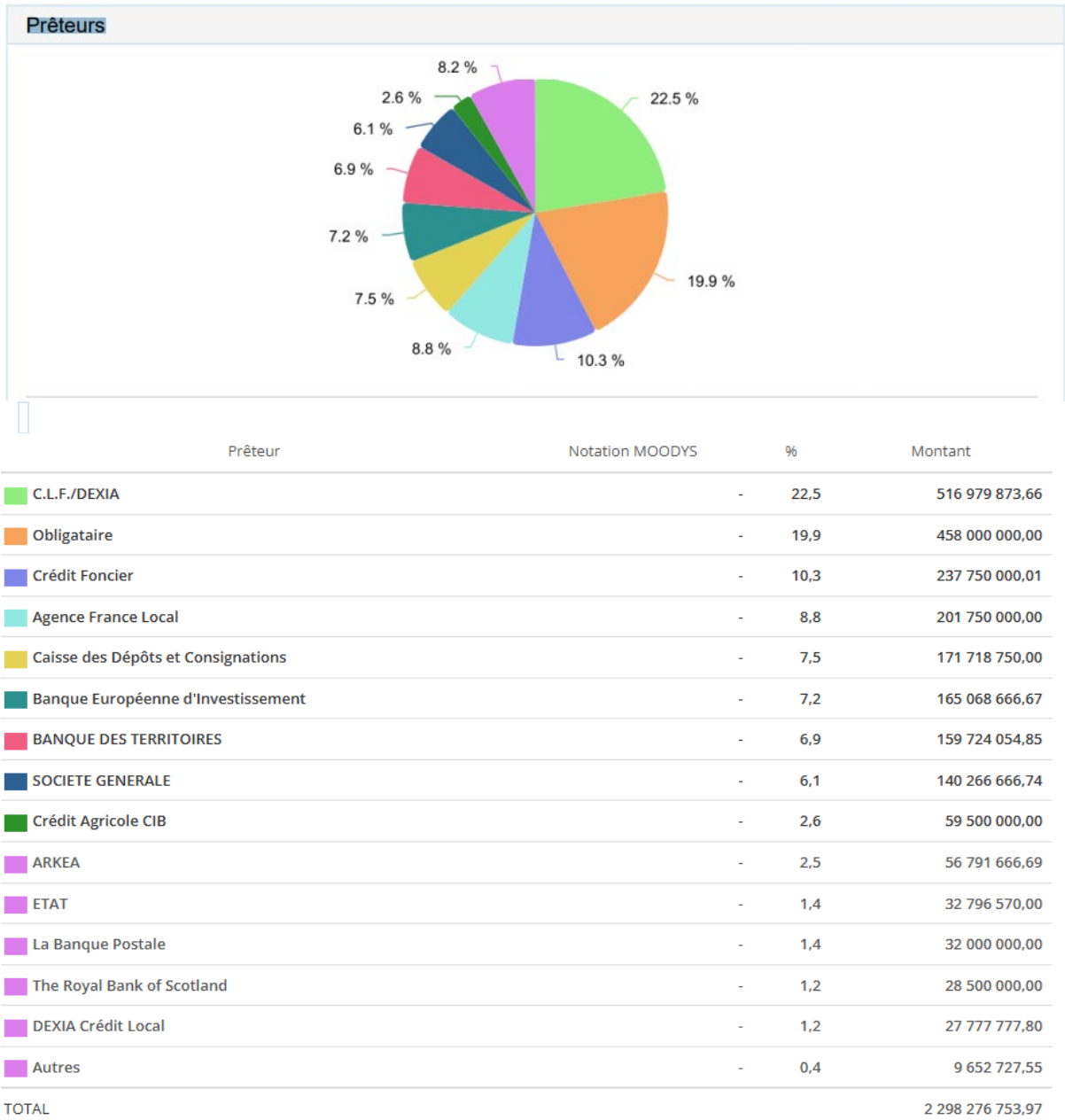
En 2024, la part de taux fixe est de 83 %.

Tisséo Collectivités est noté A2 (perspective négative) par l’agence de notation Moody’s, depuis le 30 octobre 2024.

Le premier prêteur de la collectivité est la Société de Financement Local, banque 100% publique dont la Caisse des Dépôts est l’actionnaire de référence.

Parmi les autres organismes prêteurs, la BEI occupe une place privilégiée, attestant par sa présence de la capacité du SMTC à honorer ses engagements.

Cette structure révèle une bonne diversification, avec notamment des organismes à capitaux publics, et des banques mutualistes, aux côtés des organismes bancaires privés traditionnels.



Depuis 2023, le SMTC a procédé à la mise en place d'un programme d'émission de titres négociables à court terme NeuCP afin d'accroître ses liquidités.

En 2024, les mouvements ont été les suivants :

- Les montants cumulés des tirages : 470M€
- Les montants cumulés des remboursements : 440M€
- Restant dû au 31/12/2024 : 30 M€

- Remboursement de l'avance de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire :

Une aide de l'Etat avait été accordée au titre de l'exercice 2020 afin de compenser les pertes de recettes liées à la crise économique pour un montant total de 13,969 M€. Un mécanisme d'avance remboursable avait également été accordé pour un montant de 43,728 M€.

Un avenant a été passé avec l'Etat pour préciser les modalités de remboursement de cette avance. L'annuité pour l'année 2025 s'élève à 5,466 M€.

- Perspective pour 2025 :

Les dépenses inscrites en investissement pour l'année 2024 d'un montant de 904,396 M€, nécessiteront de mobiliser un volume d'emprunt de 725,565 M€, dont 100 M€ ont été contractualisés en 2024 aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
30 000 000 €	3,31%	30Y	Caisse d'épargne
20 000 000 €	3,28%	30Y	ARKEA
50 000 000 €	EURIBOR03M + 0,71%	20Y	La Banque Postale

Pour 2025, les objectifs poursuivis par le SMTC en matière de gestion active de dette s'inscrivent dans la continuité des actions des exercices précédents :

- Sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir les besoins de financement ;
- Mener une gestion active de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement son niveau ;
- Analyser puis saisir les opportunités de marché.

Le travail de diversification de la dette, mis en œuvre grâce au déploiement de la mise en commun de la compétence avec Toulouse Métropole, se poursuivra sur les prochains exercices.

En effet, les consultations bancaires concomitantes entre Toulouse et Tisséo Collectivités de 2024 ont permis d'obtenir de bons résultats pour les emprunteurs tout en apportant une meilleure transparence pour les prêteurs.

Des activités en lien avec la prospective financière sont menées conjointement avec les services de Toulouse Métropole.

Le montant des intérêts prévus pour l'exercice 2025 s'élèverait à 91.67 M€, soit une augmentation de 10.22 M€ par rapport à 2024.

Enfin, le taux moyen équivalent après couverture de la dette est estimé à 3,38% (3,57% en 2024).

- Le fonds vert P+R Ribaute + Matabiau : 0,15 M€
- La participation du Conseil Régional à la Ligne C : 25 M€
- La convention de financement du CD31 pour le Projet Mobilités : 15,2 M€

Récapitulatif des investissements année 2025

Montants en € HT	OB 2025
Mandats Maîtrise d'Ouvrage Tisséo Ingénierie	824 230 000
Ligne C du métro et LAE	757 430 000
Connexion Ligne B	66 200 000
Téléo	500 000
Autres Mandats TI (Tram Garonne, Envol, ...)	100 000
Conventions de co-Maitrise d'Ouvrage	4 774 400
Extension du Tram vers le Parc des Expositions	2 500 000
Ligne Express Muret	1 838 580
Linéo 10 et11	318 550
Autres conventions de co-Maîtrise d'Ouvrage	117 000
Maîtrise d'Ouvrage Directe Tisséo Collectivités	75 392 599
Gestion et évolution du patrimoine	21 056 222
Stations & Gares d'Echanges	5 198 000
Travaux Voiries & Tunnels	3 125 529
Bâtiments Exploitation	1 256 897
Systèmes d'Information et Télécom	10 831 796
Investissements Propres Tisséo Collectivités (dont foncier)	644 000
Matériel roulant	49 791 457
Matériel Roulant Bus	3 550 000
Matériel Roulant Métro / Tram - Hors Acquisition rames	4 385 500
Matériel Roulant Métro / Tram - Acquisition rames	41 855 957
Nouvelle infrastructure	4 214 920
Accompagnement des Projets de Nouvelles Infrastructures	4 214 920
GER	330 000
Complément GER TC	330 000
Montant total HT	904 396 999